

## PISCINE ARCHIPEL

Champ d'été – 01190 PONT DE VAUX

Tél : 03 85 23 99 11

Email : accueil-piscine@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr



piscine Archipel

# ACTIVITÉS AQUATIQUES

9 septembre 2019 au 20 juin 2020

<b>AQUAFITNESS</b>
Lundi 20h
<b>AQUABIKE*</b>
Lundi 18h et 20h, Mardi 12h30 Mercredi 19h Jeudi 16h, 18h, 19h et 20h
<b>JARDIN AQUATIQUE*</b> (4 à 6 ans) Mercredi 14h et 15h
<b>BEBE NAGEUR*</b> (6 mois à 4 ans) Samedi 9h

<b>AQUAGYM</b>
Lundi 9h* et 10h Mardi 11h*, Mercredi 11h, Jeudi 10h*, vendredi 11h*
<b>AQUAGYM BIEN ETRE*</b>
Vendredi 15h Améliorer équilibre et souplesse. Méthode douce, agréable et non traumatisante.
<b>AQUAPHOBIE*</b> (Adulte) Vendredi 14h

NATATION	ENFANT (dès 6 ans)	ADULTE
<b>Niveau 1</b> Débutant	Lundi 17h, Mardi 17h Mercredi 9h, 10h et 17h, Jeudi 17h, vendredi 17h	Lundi 19h
<b>Niveau 2</b> Apprentissage Dos et crawl	Lundi 18h Mercredi 9h et 10h Jeudi 18h	Lundi 19h
<b>Niveau 3</b> Perfectionnement Dos et crawl	Mardi 18h Mercredi 18h	Mardi 19h
<b>Niveau 4</b> Amélioration technique	Jeudi 19h	Jeudi 20h
<b>Niveau 5</b> Entraînement, chrono	Jeudi 19h	
<b>Natation synchronisée</b> (à partir de 9 ans)	Vendredi 18h Savoir nager 25 m brasse et dos, être à l'aise sous l'eau	

\* séance dans le bassin activités (profondeur 1.30m)

Des tests de niveaux sont proposés mercredi 28/8 de 10h à 12h, samedi 31/8 et dimanche 1/9 à 11h pour les nouveaux inscrits à la natation.

## REGLEMENT DES ACTIVITÉS

1. Durée des séances : 45 minutes (Sauf AQUABIKE 40 minutes).
2. Ouverture des bornes 15 minutes avant le début des séances.
3. Présentation d'un certificat médical OBLIGATOIRE.
4. Les inscriptions par période se renouvellent aux dates indiquées à l'accueil. Le cas échéant, restitution du bracelet à l'accueil ou facturation (5 €).
5. Les séances ponctuelles doivent être réservées et réglées durant les horaires d'ouverture au public. Aucun billet ne sera vendu en dehors de ces créneaux. Elles seront acceptées dans la limite des places disponibles.
6. En cas de perte ou de détérioration des bracelets, 5 € seront dus.
7. Pour l'ensemble des activités, aucun remboursement ni aucune récupération ne seront accordés même en cas de grève.
8. Afin d'éviter les risques de fraudes, toute personne est susceptible d'être photographiée aux bornes d'entrées et ce dans le cadre des textes réglementaires en vigueur.
9. Toute personne inscrite aux activités organisées à la piscine s'engage à se conformer au présent règlement. Dans le cas contraire, elle sera interdite d'accès.

## DATES et HORAIRES D'INSCRIPTIONS

	Personnes déjà inscrites sur période précédente 2018-2019	Personnes non inscrites
Pour 1 <sup>ère</sup> période ou 3 périodes 2019-2020	<b>15/7 au 20/8/19</b> <b>Inscriptions uniquement les matins de 10h à 13h</b>	<b>A partir du 2/9/19</b> 2/9 et 3/9 : accueil ouvert de 9h à 18h

Inscriptions à **la séance** en fonction des places disponibles (sauf natation) à partir du 9/9/19.